



Rijksoverheid

Merci pour vous être fait tester au coronavirus



Information à la suite d'un test PCR

alleen samen krijgen we
corona onder controle

Vous vous êtes aujourd'hui soumis à un test PCR.



Restez en quarantaine si vous avez été testé pour une des raisons suivantes :

- Vous présentez des symptômes de la Covid-19.
- Nous avez exposé à de nombreux risques de contamination parce que :
 - Vous vivez avec quelqu'un qui a la Covid-19.
 - Vous êtes en étroit contact* avec quelqu'un qui a la Covid-19.
 - Vous avez reçu un message d'alerte de l'application CoronaMelder.
 - Vous vous êtes rendu à l'étranger dans une zone de quarantaine obligatoire. Lisez sur www.rijksoverheid.nl/quarantaine les règles à observer en ce moment dans votre cas.

Si vous n'êtes pas certain de devoir vous placer en quarantaine et si vous souhaitez savoir quel conseil (de test) vous devez suivre, faites la vérification sur quarantaincheck.rijksoverheid.nl

Règles à observer en quarantaine :

- Ne sortez pas de chez vous. Vous pouvez sortir dans votre propre jardin ou sur votre balcon.
- Ne recevez pas de visites.
- Maintenez la distance avec les personnes avec qui vous vivez.
- Demandez à quelqu'un de faire vos courses ou faites-les livrer à domicile.
- Lavez-vous les mains fréquemment, éternuez ou toussiez dans votre coude et utilisez des mouchoirs en papier.

Besoin d'aide ou de soutien ? Vous trouverez des conseils et de l'aide pour supporter la quarantaine sur la page web rijksoverheid.nl/quarantainegids

* Vous avez été en étroit contact si vous avez passé en 24 heures au total plus de 15 minutes à une distance inférieure à 1,5 mètre d'une personne affectée par la Covid-19.



Résultat du test au coronavirus

Le résultat vous sera communiqué le plus rapidement possible. Vous recevrez un appel téléphonique ou un e-mail.

- **Vous avez un DigiD ? Vous pouvez alors consulter en ligne le résultat de votre test.**

Vous avez pris rendez-vous en ligne via www.coronatest.nl ? Ou vous avez signalé lors de votre prise de rendez-vous téléphonique que vous avez un DigiD ? Vous recevrez alors un e-mail dès que le résultat sera connu. Ouvrez ensuite une session avec votre DigiD sur la page web www.coronatest.nl pour consulter le résultat de votre test. Attention : l'e-mail peut arriver dans votre boîte spam (courriers indésirables).

- **Vous n'avez pas de DigiD ? Vous recevrez alors un appel téléphonique vous annonçant le résultat.** Vous n'avez pas besoin d'appeler vous-même.

- **Le résultat du test est positif ?** Vous avez la Covid-19.

- Vous devez vous isoler chez vous. Cela signifie que vous devez tout faire pour éviter de contaminer les personnes avec qui vous vivez. Restez seul dans une pièce qui vous est réservée. Évitez tout contact avec les personnes avec qui vous vivez.
- Ne recevez pas non plus de visites.
- Les personnes avec qui vous vivez et vos contacts étroits observent également la quarantaine.
- Pour plus de renseignements sur la détermination de la source et des cas contacts, consultez la page web www.rijksoverheid.nl/bco.

- **Le résultat du test est négatif ? Vous n'aviez pas la Covid-19 au moment du test.**

Si vous pouvez sortir de la quarantaine, suivez les règles de bases applicables à toute personne aux Pays-Bas. Surtout si vous avez des symptômes, restez très prudent avec les personnes plus âgées ou de santé fragile.

Attention : vous avez (à nouveau) des symptômes ou vos symptômes s'aggravent ? Testez-vous. Il peut s'agir d'un autotest ou d'un test pratiqué de façon professionnelle par la commission de la santé (GGD).

Le 21 décembre 2021

Pour plus de renseignements, consultez le site [rijksoverheid.nl/uitslag-coronatest](https://www.rijksoverheid.nl/uitslag-coronatest) ou appelez au 0800-1351. Vous y trouverez également des informations sur le test au cinquième jour de la quarantaine.

En savoir plus sur le test au coronavirus ? Consultez le site www.rijksoverheid.nl/coronatest ou www.government.nl/coronavirus.

Résultat connu ? Rendez-vous sur le site www.coronatest.nl et ouvrez une session avec votre DigiD

Vous trouverez les règles à observer en quarantaine sur www.rijksoverheid.nl/quarantaine

Pour savoir si vous devez vous faire tester ou vous placer en quarantaine, faites la vérification sur quarantainecheck.rijksoverheid.nl.

Besoin d'aide ou de soutien durant la quarantaine ?
Consultez la page web www.rijksoverheid.nl/quarantainegids

Pour plus de renseignements sur la détermination de la source et des cas contacts, consultez la page web www.rijksoverheid.nl/bco